

Messieurs les commissaires,

Je m'adresse à vous ce soir en tant que professeur d'université et titulaire d'une chaire de recherche du Canada en littérature. Je ne suis ni un spécialiste des questions touchant l'éducation postsecondaire, ni un visionnaire, et encore moins un illuminé, mais j'aimerais quand même vous faire part de quelques-unes des idées qui se sont imposées à moi suite à la lecture de votre document de réflexion.

Premièrement, je pense qu'on ne peut pas réfléchir sérieusement au phénomène de l'éducation postsecondaire en faisant abstraction de l'enseignement primaire et secondaire. J'ai enseigné à plusieurs reprises, à l'Université de Moncton, à des étudiants de première année, et plusieurs d'entre eux m'ont semblé mal préparés aux études universitaires. Loin de moi l'idée de jeter la pierre aux enseignants du primaire et du secondaire, mais j'ai l'impression que la philosophie d'ensemble du système d'enseignement public de notre province mériterait elle aussi d'être réévaluée. Si le Nouveau-Brunswick peut sembler à la remorque du reste du monde dans le contexte d'une économie mondialisée, c'est bien sur le plan de l'enseignement pré-universitaire, notamment en ce qui a trait à l'idée exigeante qu'on devrait se faire du savoir et de la culture en général.

Deuxièmement, je considère que toute société normalement constituée, et la collectivité acadienne mérite qu'on la considère ainsi, devrait pouvoir compter sur un système d'enseignement universitaire assurant l'accès des étudiants à un large éventail de disciplines, tant fondamentales qu'appliquées. Vouloir créer, au Nouveau-Brunswick, un système d'enseignement universitaire axé uniquement sur les besoins du marché, de l'industrie et du monde du travail reviendrait dans les faits à priver les jeunes Acadiens des conditions auxquelles ont droit d'autres jeunes qui sont issus de sociétés qui misent à juste titre sur le savoir et la matière grise. Je vous rappelle qu'il y a plus de 2000 universités aux États-Unis, et qu'elles n'ont pas été, jusqu'à preuve du contraire, un obstacle pour le développement social et économique de ce grand pays.

Troisièmement, je voudrais insister sur l'importance de la mission sociale de l'université, et tout particulièrement dans le contexte acadien. Certes, l'université a un impact économique majeur –

il suffit pour s'en convaincre de penser au développement fulgurant de notre région depuis la fondation de l'Université de Moncton – mais sa mission est avant tout une mission sociale. L'université se doit en effet de former des citoyens responsables, capables d'exercer leur esprit critique autant dans le monde du travail que dans la vie citoyenne. C'est le respect de cette mission qui représente la meilleure garantie pour un développement économique durable. Or, il existe un domaine où la mission sociale de l'université s'épanouit à merveille, et c'est celui des disciplines fondamentales, des arts et des humanités. Il ne faut pas se surprendre du succès d'une faculté comme celle des arts et des sciences sociales, qui attire de nombreux étudiants justement parce que les matières qui y sont enseignées leur apparaissent non seulement intéressantes, mais aussi garantes d'un avenir meilleur, pas seulement pour eux, mais pour la société tout entière.

Pour terminer, j'aimerais vous suggérer que si une forme de collaboration ou de complémentarité est souhaitable entre les collèges communautaires et les universités, elle ne devrait pas être conçue au détriment ni des uns ni des autres. Un bon nombre d'étudiants des collèges communautaires gagnerait à fréquenter les universités pour y acquérir les rudiments des disciplines fondamentales comme la philosophie, la littérature, les sciences humaines, les beaux-arts, etc. De cette façon, leur formation se rapprocherait de celle des étudiants inscrits à des programmes techniques dans le réseau québécois des cégeps. Dans le même sens, des étudiants provenant des universités pourraient se frotter à des disciplines plus techniques enseignées dans les collèges. Cela dit, il ne faudrait surtout pas diluer ni les programmes universitaires, ni ceux dispensés dans les collèges. Mais pour ce faire, il faudrait une volonté politique, et je ne suis pas convaincu que cette volonté existe.

En guise de conclusion, je voudrais vous faire part de mon expérience personnelle. Même si je ne travaille pas dans un domaine immédiatement rentable pour l'économie de notre province, je contribue, comme plusieurs de mes collègues de l'Université de Moncton, à la visibilité nationale et internationale de mon institution et de ma province d'adoption. J'ai de la difficulté à croire qu'il en serait de même si, alors que j'étais étudiant, on m'avait poussé vers une discipline technique, sous prétexte que des études en littérature ne présentaient aucun intérêt sur le plan économique. J'aimerais que les jeunes Acadiens qui le méritent puissent bénéficier de la même chance que celle qui m'a été donnée généreusement.